



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 21 septembre 2021

Approuvé

Présents :

<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Annie Sabbatini</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>
<i>Carine Wastiels</i>	<i>C2S</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Ermelinde Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Henry Maillard</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Philippe Buchet</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Âgo</i>

Excusés :

<i>André Reyland</i>	<i>Enéo</i>
<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Âgo</i>
<i>Etienne Vanderroost</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Pierre Boucher</i>	<i>Seniors MR</i>

Absents : /

Invités : *Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*

1. Approbation du PV du 15 juin 2021

Le PV du 15 juin 2021 est approuvé après précision du financement du second type d'hébergement par les régions (Divers – point c).

2. Proposition de « Grands-parents pour le climat »

L'asbl « Grands-parents pour le climat » a sollicité la CAS et ses membres afin de cosigner la « Déclaration de mouvements d'ainés aux gouvernements fédéral et de ses entités fédérées ». (Jointe en annexe du pv)

Jean Marie Amand s'interroge sur la légitimité de cette association (représentativité, cadre légal, ...). François Verhulst précise qu'il s'agit d'une asbl et qu'elle dispose de son pendant dans d'autres pays. Ce mouvement, en Belgique, s'est mis en place dans des marches pour le climat. Il s'agit de grands-parents qui souhaitent un avenir meilleur pour leurs petits-enfants. Toutes les informations sont accessibles sur leur site internet : gpclimat.be

Si certaines associations membres de la CAS ont déjà marqué leur accord, d'autres doivent encore se concerter et ce point est à l'ordre du jour de leur prochaine réunion.

Le CA décide que la CAS signe cette déclaration si tous ses membres marquent leur accord.

Madame Thérèse Snoy de « Grands-parents pour le climat » a marqué son accord sur un délai au 5 octobre afin que la CAS et ses membres à titre individuel puissent donner leur accord.

Les membres de la CAS doivent faire part de leur décision individuelle à Madame SNOY directement en mettant la secrétaire administrative de la CAS en copie, afin qu'une trace puisse être gardée et que la décision finale de la CAS puisse être prise dans les temps.

3. Projets CAS 2021

Pour rappel, 2 projets 2021 ont été lancés : une note sur l'analyse des articles, études, billet d'humeur, ... relative au Covid par rapport aux seniors et une brochure sur la digitalisation.

A. Projet Covid :

Les membres de la CAS, en leur temps, avaient envoyé à la secrétaire administrative une série d'articles de presse, d'études et productions de leur association quant au covid. De nouveaux documents plus actuels ont été sollicités le 18 août afin de constituer une bibliothèque de documentations relative au Covid.

Les textes, après analyse, doivent permettre de créer une note générale du point de vue des seniors sur ces différents articles/études,...

La secrétaire administrative se charge de lire les articles et de faire une petite note de synthèse pour chacun d'eux afin que les membres du CA disposent d'une base de travail pour rédiger la note à soumettre au CA comme base de travail.

Le document de la secrétaire administrative sera remis aux membres du Bureau avec l'Ordre du Jour le 12 octobre 2021 pour préparer un premier projet lors de la réunion du Bureau du 19 octobre 2021.

B. Projet Brochure « Digitalisation »

La brochure 2021 portera sur la digitalisation.

Après discussion, la brochure portera sur les thèmes suivants :

- Les banques (fermeture d'agences et de guichet, services et prises de rendez-vous en ligne, ...)
- La santé (mutuelles, rendez-vous médicaux, dossier médical, prescriptions numériques, résultats tests pcr, ..)
- L'administration / fiscalité (commande de documents administratifs en ligne, déclaration d'imposition simplifiée, accès aux informations relatives à la pension, ...)
- La culture (commande de billets en ligne, inscription en ligne, ...)
- Transport collectif (achat de billets en ligne, suppression des guichets de gare, billets/tickets sur l'application smartphone, ...)

Il s'agira, pour chacun des thèmes, de mettre en avant les aspects positifs de la digitalisation, mais également les points négatifs et de proposer des pistes de solution. Il faudra en outre préciser dans quelles conditions cette digitalisation est possible (point de vue technique et cognitif).

Anne Marie Balthasart signale qu'il serait utile de revoir la terminologie notamment quant à la « fracture numérique » afin de remplacer la connotation négative de la fracture par un terme qui induit une possibilité de réparation, de rattrapage. Quelques idées sont lancées : éloignement numérique, décrochage numérique, inégalités à l'ère du numérique, « prothèse numérique pour soigner la fracture numérique »,... l'attention des membres de la CAS devra donc être attirée sur ce point lors de la rédaction de la brochure.

4. Divers

a) Enéo & Espace Seniors : digitalisation bancaire

Ermeline Malcotte profite du point précédent pour faire part de l'évolution des démarches effectuées par Violaine Wathelet et elle-même dans le cadre de la digitalisation des banques.

Elles ont rencontré plusieurs cabinets ministériels afin de discuter de cette problématique. De manière générale, le service bancaire universel est pensé comme un produit purement commercial et les pouvoirs publics n'ont pas les moyens d'imposer aux banques un service minimum.

Annie Sabbatini précise par exemple que les services bancaires de la poste ont, dans leur contrat, l'obligation de ne mettre à disposition que 350 distributeurs pour toute la région wallonne.

Par ailleurs, il existe le projet Batopin, qui prévoit un distributeur dans un rayon de 5km pour 95% de la population (domicile, lieu de travail, centre commerciaux/horeca). Cependant ces distributeurs ne permettent que le retrait de cash, en aucun cas les paiements par virement bancaire qui posent de réels problèmes pour la population ne disposant pas des capacités pour faire ceux-ci en ligne ou via un smartphone.

Henry Maillard signale un autre problème concernant les banques, celui du manque de communication et de la clarté des informations communiquées quand elles le sont. (nouvelle carte BNP Paribas Fortis avec Visa débit intégré)

b) *Suivi des démarches seniors sur tout le territoire belge*

Anne Marie Balthasart signale qu'il serait opportun de disposer d'un relais avec l'équivalent flamand de la CAS afin de disposer des informations sur lesquelles ils travaillent et peut-être pouvoir prendre des positions communes et donc plus fortes quand c'est possible, notamment pour les travaux autour de la réforme des pensions et de la future réforme fiscale.

c) *Inondations juillet 2021 et seniors*



Anne Marie Balthasart propose que la CAS réagisse à un problème rencontré par les seniors durement touchés par les inondations de juillet 2021 :

Dans l'urgence des inondations, certains seniors ne pouvant pas être hébergés par la famille ou des proches, se sont vus accueillir dans des maisons de repos, ce qui a pu engendrer des difficultés, tant pour les seniors accueillis que pour le personnel des maisons de repos.

En effet, les maisons de repos, suite au covid, avaient des lits disponibles. Ils ont donc, dans l'urgence de la situation, accueillis des seniors. Cependant, ceux-ci n'ont pas le profil type des seniors qui se retrouvent en MR ou MRS : ils sont plus anxieux, ils demandent des informations quant à l'avancée de leur situation, ils se retrouvent en MR mais pas par choix et souhaitent partir au plus vite, ... Ce qui engendre un stress supplémentaire pour le personnel des MR/MRS qui, suite aux conséquences du covid, sont moins nombreux outre qu'il s'agissait de la période de vacances et qu'ils ne sont pas préparés à ce type de patients/clients.

Anne Marie Balthasart propose donc de préparer un texte quant à cette situation et notamment en y incluant des témoignages tant de seniors que de personnels soignants qui ont vécu cette situation.

Annexe :

-  PV du 15 juin 2021 approuvé
-  Déclaration de mouvements d'ânés (Grands-parents pour le climat)